



Municipalité de
Saint-David

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRÉSORIER DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QUE :

Le Conseil de cette municipalité procédera au dépôt du rapport financier et du rapport de l'auditeur pour l'année terminée le 31 décembre 2023 au cours de la séance ordinaire du 11 juin 2024. Cette séance sera tenue à l'hôtel de ville.

Donné à Saint-David, ce 30^e jour du mois de mai de l'an deux mille vingt-quatre.

**Mark McDuff, DMA
directeur général et
greffier-trésorier**

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-David, certifie sous mon serment d'office que cet avis a été affiché aux endroits prévus par le règlement sur les modalités de publication des avis publics de la Municipalité de Saint-David, entre 17 h et 19 h, le 30^e jour du mois de mai 2024.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 30^e jour du moi mai 2024.

Mark McDuff, DMA
Directeur général et greffier-trésorier